

Montreuil, le 25-10-2018



Affaire BENALLA-MACRON : bientôt un fait d'hiver ☺

Les juges d'instruction ont déclaré oralement restreindre l'accès au dossier aux parties civiles, car il y avait trop de « fuites » dans la presse. Du coup, est-ce que l'argument tient toujours vu que nous découvrons en même temps que les lecteurs du [Monde](#) ou [d'Europe 1](#) l'audition de Monsieur BENALLA ?

Monsieur BENALLA lors de son audition a déclaré que sur la place de la Contrescarpe ce le 1^{er} mai 2018 que « *c'était la guerre civile. Une partie de la classe politique et des médias sont du côté des casseurs, je le déplore. J'ai fait mon devoir, et si c'était à refaire, je le referais de la même façon. Je suis fier de ce que j'ai fait.* »

Pas le moindre acte de contrition devant les magistrats. Il va même jusqu'à évoquer sa déception de ne pas avoir été médaillé pour son action. Mauvaise connaissance de la Police Nationale de sa part, les plus médaillés sont les bureaucrates, pas les collègues de terrain. Pour lui il a « *fait son devoir de citoyen* », ce qui est [complètement faux légalement](#). Malgré sa fierté pour son action et sa déclaration qu'il n'hésiterait pas à récidiver, il a pu partir libre !!!

Pour justifier sa présence sur la place de la contrescarpe, Alexandre BENALLA a assuré qu'il a eu toutes les autorisations nécessaires pour participer de la part de la Préfecture de Police, au côté des forces de l'ordre, en tant qu'observateur. Oui en tant qu'observateur et non participant !!! Mais d'ailleurs, un observateur n'est jamais équipé d'un brassard police, de radio, etc. Donc qui lui a donné tout ce matériel, on voudrait des noms, car nous sommes sûr que la Justice aurait quelques questions à leurs poser.

Par ailleurs, il a voulu, dans un premier temps, impliquer un collègue CRS en affirmant qui lui a remis la jeune femme interpellée. Mais les images le démentent formellement. Sa version devient alors : « *je ne vais pas vous raconter de bêtises, c'est un mouvement qui était concomitant.* » Concomitant c'est en même temps et notre collègue CRS ni avant, ni pendant, ni après ne lui remet la jeune femme. Donc on reste sur le fait qu'Alexandre BENALLA raconte des bêtises.

Des réponses sur le coffre mystère qui disparaît ? Non vu que les juges ne lui ont posé aucune question à ce sujet. Nous n'aurons pas nos réponses à notre supplétif pour dissimulation de preuves. Cette fois-ci du moins.

En parlant de dissimulation de preuve, quand les juges lui ont demandé une clé USB avec les données de l'un de ses téléphones, Monsieur BENALLA a répondu : « *il faut que je le trouve dans mon déménagement, dans mes affaires en Normandie.* » Du coup une perquisition pour aller plus vite ou on attend « son bon vouloir » ? Non, parce qu'après tous les délinquants et criminels vont invoquer la jurisprudence BENALLA, en disant qu'ils ne donnent que les éléments qu'ils veulent, quand ils veulent.

Pour le téléphone pro, il faut s'adresser à l'Élysée, qui a « *dû changer les codes à distance.* » Encore une impasse, car « *le seul responsable* » n'a pas encore voulu qu'on vienne le chercher, malgré son invitation.

Enfin les conditions dans lesquelles les vidéos des deux manifestants jetant des projectiles ont été diffusées restent floues. Alexandre BENALLA confirme bien avoir récupéré un CD avec les images dans la nuit du 18 au 19 juillet, sans les visionner, et les avoir remises le lendemain matin à Ismaël EMELIEN, conseiller spécial du président. Tiens encore une personne pour laquelle on a fait réquisitoire supplétif pour que la Justice l'interroge, mais toujours aucun retour. Peut-être pour bientôt du coup ?

« On ne construira jamais une nation forte sur des mensonges. »

Emmanuel MACRON

Monsieur le Président il va falloir choisir entre Nation forte et continuer toutes les dissimulations dans cette affaire.